

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse  
**Herausgeber:** Technique agricole Suisse  
**Band:** 83 (2021)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Sur quoi veiller concernant les permis étrangers?

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



La conduite avec un permis étranger est limitée à un an pour les personnes domiciliées en Suisse. Passé ce délai, le ou les documents doivent être échangés contre un ou des permis suisses. Photos: Heinz Röthlisberger et Wikipédia

Suisse toutes les catégories de véhicules pour lesquelles le permis a été délivré. Si aucun permis de conduire international (qui sert de traduction) ne peut être présenté avec le permis de conduire national original, une traduction du permis national doit être disponible. Il peut s'agir d'une traduction en français, en allemand, en italien ou en anglais, mais elle doit être délivrée par un service officiel (par exemple, l'autorité locale responsable de la délivrance des permis de conduire nationaux, un notaire ou un traducteur professionnel reconnu localement). Le nom et le prénom figurant sur le permis de conduire international et sur la traduction doivent être écrits en lettres latines. La police peut ainsi identifier la personne sur la base d'un document d'identité reconnu en Suisse.

#### Le «G40» n'existe pas dans l'UE

Dans l'UE, l'âge minimum pour conduire un tracteur agricole est de 16 ans. Les catégories «G» et «G40» suisses n'existent pas. La catégorie «G40» correspond plus ou moins à la catégorie «L» de l'UE, qui permet aux jeunes de plus de 16 ans de conduire un tracteur (40 km/h) dans l'UE. En plus de la catégorie «L», il existe aussi la catégorie «T» dans l'UE. Elle est divisée en deux groupes d'âge de 16 et 18 ans. La catégorie «T-16» permet de conduire un tracteur jusqu'à 40 km/h, également avec une ou deux remorques, ainsi que des moissonneuses-batteuses jusqu'à 40 km/h. La catégorie «T-18» autorise une vitesse jusqu'à 60 km/h, sachant cependant que cette vitesse n'est pas du tout autorisée pour les véhicules agricoles en Suisse.

## Sur quoi veiller concernant les permis étrangers?

**À quoi faut-il prendre garde lorsque des collaborateurs étrangers souhaitent conduire un tracteur en Suisse? Et quelles sont les règles pour conduire un tracteur 40 km/h?**

Roman Engeler

En principe, le titulaire d'un permis de conduire étranger résidant en Suisse depuis plus d'un an doit avoir un permis suisse. Toutefois, la demande pour un permis suisse peut être introduite à tout moment, c'est-à-dire avant même l'expiration de cette période de douze mois. En règle générale, les permis de conduire des pays de l'Union européenne (UE) ou de l'Association européenne de libre échange (AELE) peuvent être échangés sans examen supplémentaire, à condition que ces permis aient été délivrés par l'autorité compétente, qu'ils aient été obtenus légalement et soient valables, que le titulaire ait atteint l'âge minimum requis en Suisse et que le permis ne lui ait pas été retiré.

#### Permis hors UE et hors AELE

Les personnes ne venant pas de l'UE ou de l'AELE, titulaires d'un permis de conduire national valable, se verront délivrer un permis suisse pour la catégorie correspondante si elles démontrent, lors d'un trajet de contrôle sur route, qu'elles connaissent les règles de circulation et savent conduire en sécurité les véhicules des catégories du permis.

#### Moins d'un an en Suisse

Si les personnes résident en Suisse depuis moins d'un an, ce qui est le cas de celles qui aident aux récoltes par exemple, leur permis de conduire étranger national ou international les autorise à conduire en

#### Où est-ce que le bât blesse?

Quelles sont les principales préoccupations des membres des sections de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA)? Quels soucis, quelles difficultés rencontrent-ils dans leur pratique quotidienne? Dans une série paraissant épisodiquement, *Technique Agricole* traite les questions qui sont régulièrement soumises à l'ASETA. Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à l'ASETA à Riniken, tél. 056 462 32 00 ou par courriel àzs@agrartechnik.ch.